

Brive • DÉFENSE DE L'HÔPITAL

Débat organisé par la Coordination, le 24 novembre à Malemort

La Coordination de Défense de l'Hôpital Public organise un débat mardi 24 novembre, salle polyvalente à Malemort, à 20h00.

La Coordination opposée au rapprochement privé public ne désarme pas? Hier, une distribution de tracts était organisée devant l'hôpital, alors que par ailleurs, une distribution massive s'opérait sur les communes. Le rapprochement entre l'hôpital et la clinique St Germain ne passe pas aussi facilement qu'espéré. En effet, la Coordination réunissant, médecins hospitaliers, libéraux, chirurgiens, usagers, syndicats CGT et FSU, hommes et femmes politiques, élus de gauche, ne cessent de grossir. Pour la coordination «ce projet de rapprochement est directement inspiré de la loi Bachelot. L'objectif est le regroupement des activités de soins avec privatisation de celles qui seraient les plus rentables». L'offre de soin serait redistribuée, «non pas en fonction des besoins de la population locale mais en fonction de la rentabilité de chaque pathologie, conformément aux exigences des groupes privés». Partout en France où un rapprochement privé/public a été initié, «cela s'est toujours fait au détriment du service public hospitalier et surtout de l'accès aux soins pour la population».

Pour la coordination, ce projet est inacceptable en terme d'offre de soins.

Les actionnaires de la Clinique St Germain (dont le plateau technique est obsolète) ont refusé le mariage avec la Clinique des Cèdres pour ne pas s'acquitter d'un droit d'entrée. «Les actionnaires



A l'heure de la distribution, la police municipale a pointé son nez menaçant de verbaliser et interdisant la distribution de tracts sur la voie publique !

veulent profiter des deniers publics dans le cadre du plan hôpital 2012, sans mettre en péril leur patrimoine !!! La loi Bachelot tombe à point nommé pour légitimer cette mutualisation».

Pour les opposants au rapprochement «c'est un véritable leurre de penser qu'une mutualisation entre les 2 établissements puisse être envisageable alors que la clinique continuera de fonctionner de façon indépendante».

Entre l'engagement pris au départ par la direction de l'hôpital et du C.A, «des coups de canif ont déjà été donnés». Comme l'apparition de nouvelles activités depuis juillet 2009 à la Clinique St Germain. Ou encore la création en juin dernier d'une Société d'exercice libéral (forme juridique permettant aux membres des professions libérales d'exercer leur activité sous forme de sociétés de capitaux).

Les 2 urologues de St Germain et les 2 urologues des Cèdres se regroupent dans le secteur privé à but lucratif, «mais dans quelle

clinique ? « S'interroge la coordination. «Ou sera le libre choix ? Qui peut parler de non concurrence ? ces coups sont voulus pour détruire le service de soins public». Les responsables qui dirigent ce projet de mariage forcé contre l'avis majoritaire des personnels hospitaliers, «seraient bien inspirés, au regard des faits, de revoir le problème. Il est inadmissible que ces personnes décident en lieu et place des usagers de ce que sera l'organisation sanitaire et le soin à Brive, Tulle et Ussel». La coordination soulève de très nombreux points négatifs pour l'avenir de la santé publique, pour l'accueil et l'accès aux soins pour tous.

Vous pouvez en débattre en vous rendant au débat public qui se tient le 24 novembre, à 20h00, à la salle polyvalente de Malemort (derrière la mairie). Ce débat sera animé par Paul Cesbron, médecin et membre de la coordination nationale des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité. ■